Image not found or type unknown

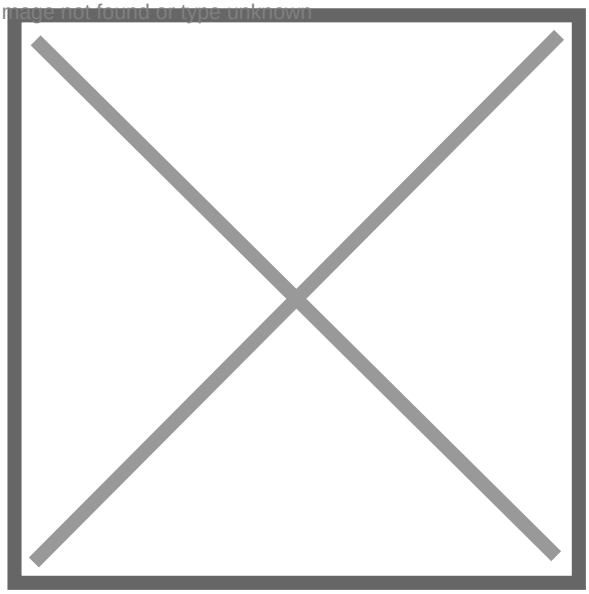

Test adn, preuve de filiation et héritage.

Par **linjiankang_old**, le **14/10/2007** à **09:36**

BonjourrnrnrnMon père est décédé depuis peu. Il ne m'a pas reconnu. J' ai deux demi-frères qui eux sont reconnus. Mon père avait des biens à l' étranger et l' un des pays où se trouve ces biens me demande un certificat de filiation délivré par la France (d' autres pays me le demanderont sûrement par la suite). Mes deux demi-frères sont d' accord pour procéder à une analyse ADN, mais nous ne savons si ce test entre demi-frères pourra établir la filiation. La procédure judiciaire à engager nous reste également très obscure. Veuillez nous éclairer s' il vous plaît !

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés